Philippe RABERGEAU
73 rue de la République
39110 SALINS-LES-BAINS
rabergeau.philippe@gmail.com
06.72.30.85.95

RABERGEAU v. ADMR
Documents archivés sur le site:
http://admr39.github.io

Michel CAILLON
Défenseur des Droits
Direction Départementale des Territoires
4, rue du Curé Marion
39000 LONS-LE-SAUNIER
michel.caillon@defenseurdesdroits.fr
03.84.86.81.53

Fait à Salins les Bains, le 14 Mars 2021

SOUS TOUTES RÉSERVES

C.C.:

- ☐ Anne-Marie PIQUET, Vice-Présidente ADMR de SALINS-LES-BAINS, 61 Rue de la République, 39110 SALINS-LES-BAINS <u>admr2@salins.fede39.admr.org</u> 03.84.73.02.77
- ☐ Michèle CARBONNEAU, Présidente et Gérante, ADMR du JURA, 15 bis, rue de Vallière, 39000 LONS LE SAUNIER <u>info.fede39@admr.org</u> 03.84.47.26.31
- ☐ Marie-Josée DAGUIN, Présidente Union nationale ADMR, 184 A, rue du Faubourg Saint-Denis, 75484 Paris Cedex 10 info@un.admr.org 01.44.65.55.55

Objet: ADMR A T'ELLE LE DROIT D'AGIR DE LA SORTE

Monsieur,

Suite à mon handicap, j'ai bénéficié d'une "aide à domicile". Une prestation "livraison de courses hebdomadaire" a été effectuée par ADMR pendant plus de 6 mois sans problème.

Mais le 2 mars 2021, l'association locale ADMR de SALINS-LES-BAINS a brutalement résilié mon contrat avec un préavis de seulement 3 jours.

Copie de la lettre recommandee: http://admr39.github.io/lettre/ADMR-Salins.pdf

l'ADMR de SALINS-LES-BAINS a t'elle le droit d'agir de la sorte sans réelle raison?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

No.